

Concours externe du Capet et Cafep-Capet

Section design et métiers d'art

Note de commentaires pour l'épreuve de leçon

À compter de la session 2022, les épreuves du concours externe du Capet et du Cafep-Capet sont modifiées. <u>L'arrêté du 25 janvier 2021</u>, publié au journal officiel du 29 janvier 2021, fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le nouveau schéma des épreuves.

À compter de la session 2022, les épreuves du concours externe du CAPET sont modifiées. L'arrêté du 25 janvier 2021, publié au Journal Officiel du 29 janvier 2021, fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le nouveau schéma des épreuves.

Un sujet « zéro » est proposé.

Il doit permettre aux candidats de visualiser et de comprendre la forme de cette nouvelle épreuve.

• Durée de préparation : 4 heures

 Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum ; entretien : 30 minutes maximum)

• Coefficient: 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

Cette épreuve impose un objectif pédagogique et un niveau de classe donné relevant du cycle "sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)" du lycée.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issues des investigations conduites pendant le temps de préparation qui lui ont permis de construire sa séance d'enseignement et à présenter celle-ci au jury.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de sa séance, notamment dans sa cohérence et son articulation au sein d'une séquence de formation pour atteindre les objectifs de formation assignés par les programmes.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

DÉROULEMENT

L'épreuve se déroule selon deux temps distincts :

- Une préparation en loge de quatre heures, où le candidat s'empare du sujet, analyse les documents et développe une séance dans le cadre d'une séquence pédagogique.
- Une présentation orale constituée d'un exposé et d'un entretien de trente minutes maximum chacun.

ATTENDUS DE LA SOUTENANCE

La soutenance s'organise en deux temps de présentation successifs équilibrés :

Premier temps:

- Au regard du thème, analyser un corpus de documents relevant des champs du design et des métiers d'art et de domaines connexes, et les mettre en tension afin de favoriser l'émergence d'une pensée ouverte, critique et féconde.
- Enrichir l'investigation de références précises puisées dans différents champs du design et des métiers d'art.
- Dégager une ou plusieurs problématiques susceptibles de nourrir le développement d'une séance pédagogique.

Deuxième temps :

- Choisir et justifier explicitement l'ancrage de la séance dans une des problématiques dégagées dans la première partie.
- Élaborer, structurer et argumenter des dispositifs pédagogiques opérants au regard de l'objectif et du niveau de classe proposés par le sujet.
- Relier la séance à une séquence esquissée qui articule des pôles du programme cycle « sciences et technologies du design et des arts appliqués » (Outils et méthodes ; Arts, techniques et civilisation ; Démarche créative ; Pratique en arts visuels ; Technologies) mais aussi à d'autres disciplines.
- Définir les modalités d'évaluation ainsi que les compétences visées à l'issue de la séance
- Démontrer d'une capacité à expliciter clairement sa réflexion, de justifier ses choix didactiques et pédagogiques et à prendre du recul lors de l'échange avec le jury.

Lors de la présentation orale, si l'analyse ne doit pas être délaissée, le candidat doit surtout être vigilant à exposer l'objet de la conception et de l'animation de sa séance d'enseignement. La nature de l'épreuve vise en effet à évaluer la capacité du candidat à mobiliser des savoirs et des postures liés au métier d'enseignant de design et de métiers d'art.

Le dispositif d'animation de cette présentation est laissé libre au candidat. Il peut à ce titre afficher des planches préparées en amont lors du travail en loge, utiliser le tableau, etc.